

VILLE DE LEWARDE

DÉCEMBRE 2021

https://ville-lewarde.fr Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Lewardoises, Lewardois,

Ce mois de décembre est celui des fêtes qui font rêver petits et grands. La municipalité participe à l'esprit de fête à sa manière.

Elle a organisé l'implantation de sapins de toute taille à différents endroits de la commune.

Les deux plus imposants se situent place des Vésignons et place Elsa Triolet.

Que serait la fête de Noël sans illuminations? Un effort a été fait aussi sur ce point afin de donner à cette période ternie par la cinquième vague, un peu de gaîté.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes pleines de chaleur, de cordialité, de convivialité, de bonheur et d'amitié.



Denis MICHALAK, Maire de Lewarde

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Du 11 avril au 15 avril, et du 11 juillet au 5 août 2022, si les conditions sanitaires le permettent, la municipalité organisera les centres de loisirs pour les enfants de 5 à 14 ans.

Les jeunes lewardois.e.s en formation d'animateurs.trices, titulaires du BAFA ou âgé.e.s d'au moins 18 ans qui souhaitent exercer une fonction d'encadrement sont prié.e.s d'adresser leur demande et justificatif de leur diplôme par écrit à Monsieur le Maire **pour le 4 février au plus tard** pour la ou les sessions de leur choix.



Les jeunes à partir de 17 ans peuvent bénéficier d'une aide de 200 euros pour passer le BAFA. Plus d'infos sur le site ou sur https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15283

La municipalité indemnise chaque animateur de 25 % du reste à charge des familles pour chacun des deux stages à condition que le stagiaire habite la commune et soit candidat à l'encadrement d'un des centres de loisirs sans hébergement de la ville.

Vacances de neige pour les adolescents Lewardois

La municipalité de Lewarde organise un séjour en Savoie, du 5 au 12 février 2022, pour les jeunes de 14 à 17 ans. Douze places sont réservées. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Inscrivez-vous vite en retournant le coupon en mairie avant le 31 décembre, 15h.

Vaccination

Les Lewardoises et Lewardois ont eu la possibilité d'être vaccinés le 1^{er} décembre et 15 décembre.

Cette opération a été possible grâce à l'implication particulière de deux conseillers municipaux : M. Alain Bruneel et Mme Emmanuelle Madoux. Le centre hospitalier de Somain a délégué du personnel soignant pour procéder aux inoculations en toute sécurité.

182 personnes ont bénéficié de ce service à domicile.



Médaillés du travail

Le mardi 7 décembre, la municipalité a remis des diplômes aux médaillés du travail.

3 personnes sur 4 possibles ont répondu à l'invitation de la municipalité.

Les médaillés ont été félicités par Monsieur le Maire et les élus présents.

Il s'agit de Messieurs Hembert, Moreau et Roussel.

La municipalité a offert aux récipiendaires un cadeau. La remise s'est achevée par un vin d'honneur.



Travaux

Après les travaux de réfection de la toiture du presbytère pendant l'été, les élus poursuivent la mise en œuvre concrète du budget 2021. Ainsi, des travaux d'isolation des deux logements communaux, de la salle Edouard Pot et de la mairie ont été effectués en septembre dernier.

Commandes ont été aussi passées pour l'installation de trois défibrillateurs pour équiper des bâtiments communaux, d'un jardin du souvenir et colombarium pour le cimetière.

Nous y reviendrons très prochainement.

Sécurité routière

Monsieur le Maire a organisé deux réunions concernant les problèmes de sécurité routière pour les riverains de la rue de Monchecourt et de la rue de Roucourt.

Les problématiques soulevées par les habitants relèvent parfois de la compétence de la Direction Départementale de l'équipement qui a été saisie.

Marché paysan

Les exposants seront de retour le samedi 22 janvier de 9 h à 12 h, en cette année nouvelle, place des Vésignons.

L'espace plus vaste de l'endroit par rapport à la place Elsa Triolet permettra d'étoffer davantage les propositions d'achat.

Ce marché dont la qualité des produits n'est plus à démontrer privilégie la vente de produits alimentaires et artisanaux en circuits courts.



Maison de retraite

La fondation caisse d'épargne a décidé de ne plus utiliser les locaux qu'elle occupait à l'orée du bois à compter du 31 décembre 2021. Elle louait ce bâtiment au bailleur social NOREVIE. Le terrain appartient à la CCCO.

Cette décision rapide d'abandon de cet immeuble pose des questions de sécurité pour l'avenir.

Les habitants du quartier ont été invités à rencontrer Monsieur le Maire dans les locaux de la CCCO ou à la mairie pour être informés et débattre de la situation début novembre.

Une solution pérenne assurant l'avenir de la structure est toujours activement recherchée.

Départs en retraite

A la boulangerie : Madame Géraldine Théry a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} décembre.

Ce départ clôture 42 ans d'activité salariée. Madame Théry a principalement travaillé à vendre de l'essence chez différents employeurs mais a surtout travaillé en boulangerie.

Elle a pris ses fonctions de vendeuse en 2010 à la boulangerie Parquet à Auberchicourt. Elle a ensuite assuré l'ouverture du magasin de

Lewarde en 2015.

Nombre de Lewardoises et Lewardois venus faire leurs achats de pain ont pu apprécier son accueil et la qualité de son travail.

La municipalité a souhaité marquer l'évènement. Une délégation d'élus lui a souhaité une bonne retraite.



A l'école : Madame Marie-Annick Renault a quitté ses fonctions après plus de 40 années au service des Lewardoises et Lewardois.

Après avoir travaillé très peu de temps à la sécurité sociale, Madame Renault a occupé une fonction d'ATSEM à l'école Victor Hugo en septembre 1981. Elle y est restée jusqu'au 22 novembre 2021. Elle a connu trois directrices d'école : Mesdames Glabs, Gogulski, Bielawski.

Dotée d'une conscience professionnelle exemplaire, elle a rempli sa fonction avec dévouement. C'est avec engagement qu'elle a aidé les enseignantes et s'est occupée des petits lewardois.

Elle a beaucoup pleuré preuve qu'il lui a été bien difficile de quitter l'école. Une délégation d'élus emmenée par Monsieur le Maire a félicité la jeune retraitée. Les élus l'ont assurée de leur reconnaissance pour le travail effectué.



Accueil durable et bénévole

C'est un nouveau dispositif, unique en France.

Il a été créé par deux associations, La Sauvegarde du Nord et la SPReNe, avec l'appui du Département du Nord.

Il s'agit de proposer à des familles d'accueillir, sur le long terme, un enfant, parfois tout petit. Le' projet doit permettre de créer le lien nécessaire pour qu'il puisse grandir le plus sereinement possible.

Les familles ne seront pas seules dans cet accompagnement. Les professionnels ainsi que le réseau de familles bénévoles seront à leurs côtés.

Plus de détails sur le site de la ville Et pour en savoir plus, si vous êtes intéressés : 03 27 99 75 00 ou adb@lasauvegardedunord.fr

Marché de Noël

En raison de l'augmentation rapide des cas de COVID dans la population, les Amicalistes ont décidé d'appliquer le principe de précaution et ont dû se résoudre, la mort dans l'âme, à annuler le marché.

La proximité des acheteurs dans la salle et la présence d'un public habituellement nombreux présentaient un danger non négligeable pour la sécurité sanitaire des visiteurs.

Les Amicalistes espèrent que leur décision est comprise par les Lewardoises et Lewardois.



Visite à l'Assemblée Nationale



A l'initiative de Monsieur Alain Bruneel, Député, et de la municipalité, la classe de CM1-CM2 de Madame Pavot et les membres du conseil municipal des enfants se sont rendus le 9 novembre à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale. Ils ont bénéficié en plus d'une visite des plus beaux monuments de Paris en bateau-mouche.

Ce voyage a été pris en charge par la municipalité pour un montant de 1227,20 €.

Il répondait à l'objectif pédagogique de former dans la lettre et l'esprit ces futurs citoyens. Il a été organisé en prolongement des élections du conseil municipal des enfants.

En amont de l'événement, une étude sur l'Assemblée Nationale a été réalisée. Monsieur Alain Bruneel, Député, a visité la classe. Il a expliqué la mission du député et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

Ce voyage a permis à Madame Pavot de travailler en arts plastiques sur le thème des monuments de Paris.

Important : modification des jours et heures d'ouverture de la mairie

A partir du mois de janvier, les services administratifs de mairie ne seront plus accessibles le samedi matin. A la place, une permanence sera assurée le jeudi de 17h à 19h, sur rendez-vous. Les autres horaires restent inchangés.

Depuis septembre 2020, le personnel administratif **a relevé la fréquentation en nombre de personnes** des services le samedi matin. Il en ressort que **le créneau du samedi** est très peu **utilisé**. Ainsi, le personnel administratif a proposé d'élargir, à la place, la plage **horaire d'accueil** du public le jeudi <u>uniquement sur rendez-vous</u>.

La municipalité a la volonté d'améliorer les services rendus à la population. Le bureau municipal a donc décidé d'accepter cette proposition.

Information communale

La réunion "environnement" du 15 septembre, salle des fêtes, a porté entre autres sur la question d'une utilisation moindre de papier pour la communication du journal municipal.

Les élus du groupe majoritaire au conseil municipal proposent donc aux lecteurs de répondre à cette question en déposant en mairie ceci :

en mairie ceci :		
Nom:		
		e la population, la mise en place sera étudiée.

Spécial environnement

Des réponses aux questions laissées en suspens

La réunion publique organisée le 15 septembre avait pour objectif d'une part de faire état de l'avancée des réalisations et des projections sur de futures réalisations à court terme et à long terme et d'autre part de répondre aux préoccupations des participants.

Dans cet article, vous trouverez suite aux questions posées les réponses qui ont été différées.

Les particuliers peuvent-ils bénéficier d'une aide financière pour l'achat de récupérateurs d'eau ?

Nous ne pouvons que constater la disparition des aides de l'état dédiées à la récupération d'eau de pluie.

Un crédit d'impôt a existé, mais n'est plus actuellement en cours. L'agence nationale de l'habitat ne finance plus ce type d'investissement de citerne d'eau aérienne design ou enterrée. L'éco-PTZ (Prêt à Taux Zéro) et le prêt à l'amélioration de l'habitat de la CAF ne financent pas ce type de projet.

Néanmoins, il est possible de bénéficier du taux de TVA réduit à 10 % concernant les « travaux permettant l'alimentation en eau d'un immeuble à usage d'habitation achevé depuis 2 ans ».

Informations quant au circuit de récupération des eaux usées et la limitation du mélange avec les eaux pluviales.

Un niveau séparatif et un réseau unitaire coexistent.

- -un *réseau unitaire* peut recevoir toutes les eaux y compris les eaux pluviales.
- -un *réseau séparatif* reçoit les eaux de pluie séparées des eaux usées

L'obligation séparative n'est pas obligatoire pour les anciens logements.

Elle l'est pour toute nouvelle construction avec si possible des pertes d'eau prévues sur les propriétés.

L'objectif est de réduire au maximum les rejets d'eau de pluie en réseau unitaire.

La police de l'eau et des milieux aquatiques est chargée de contrôler l'application de la loi. Celle-ci encadre, au titre du Code de l'Environnement, par un régime d'autorisation et de déclarations certaines installations, ouvrages, travaux ou activités ayant une incidence sur les ressources en eau et les milieux aquatiques. Cette police est exercée par différents services de l'État dont l'action de réglementation et de contrôle est coordonnée au sein des missions interservices de l'eau et de la nature dans chaque département.

L'agence de l'eau dans le cadre de l'élaboration d'un programme pluriannuel d'Intervention décide des travaux et opérations qu'elle soutiendra financièrement : subventions et/ou avances sans intérêt aux maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs, associations...).

L'agence de l'eau dans le cadre de l'élaboration d'un programme pluriannuel d'Intervention décide des travaux et opérations qu'elle soutiendra financièrement : subventions et/ou avances sans intérêt aux maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs, associations...).

Pourquoi ne pas envisager l'installation par le SIAVED de composteurs « tournants » à destination de groupements d'habitants ?

Ces machines existent, elles ont les défauts d'être chères (10 000 €) et de ne pas offrir des qualités de compostage supérieures aux composteurs traditionnels.

Pourquoi ne pas revenir à un calendrier de ramassage des encombrants ?

Cette question sera évoquée par M. le Maire à la prochaine réunion de la commission d'aménagement du territoire.

Balayage, désherbage, démoussage

Merci pour votre participation à l'effort collectif et citoyen!

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou son caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation » conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

Les feuilles des arbres encombrent les trottoirs qui peuvent devenir glissants sous l'effet de l'humidité. Ne pas les balayer engage votre responsabilité en cas de chute d'un passant.

Sapins

Noël passé, que faire des sapins?

Ils pourront être collectés en mairie à partir du 3 janvier. Cette collecte permettra un recyclage (paillage par exemple) après broyage.



Zéro déchets

Monsieur Léger, adjoint au maire chargé de l'environnement a initié sous l'égide du SIAVED une rencontre avec la population sur ce thème.

Cette problématique essentielle dans la lutte contre la pollution n'a pas attiré le public escompté. C'est la preuve qu'il reste beaucoup à faire pour faire prendre conscience à nos concitoyens de l'importance majeure pour toutes et tous de s'impliquer.

Mesdames Empis et Musy ont mené de façon dynamique et pédagogique cette réunion dont sont retracés ci-dessous quelques points non exhaustifs abordés.

A quoi sert le SIAVED? L'organisme est en charge de traiter 220 635 tonnes de déchets qui proviennent de 3 intercommunalités dont la CCCO soit 113 communes.

Qu'est-ce que le zéro déchets ?

Le zéro déchets est une nouvelle façon d'envisager de consommer en visant à réduire tous les déchets. Le meilleur déchet étant celui que l'on ne produit pas.

Chaque habitant de la CCCO produit en moyenne par an 698,80 kg de déchets contre 580 kg nationalement.

Pour produire moins de déchets, il faut :

- -éviter de gaspiller,



Avant tout achat, un conseil, pensez à appliquer **BISOU** Besoin: à quel besoin cet achat répond-il chez moi? Immédiateté : en ai-je besoin immédiatement ? Semblable: ai-je déjà quelque chose de semblable?

Origine: quel est l'origine du produit?

Utilité: cet objet va-t-il m'être réellement utile?

L'utilisation du plastique pose de graves problèmes. Un continent de plastique représentant 1/3 de la surface de l'Europe est visible en surface et en profondeur dans l'océan Pacifique.

Ce plastique se décompose en nanoparticules et est ingéré par les poissons puis par les consommateurs.

Des milliers d'oiseaux et mammifères marins meurent après ingestion.

Chaque personne, en France, ingurgite de façon involontaire, en moyenne 5 g de plastique par semaine.

Ce compte-rendu est loin d'être complet. Si vous souhaitez assister à une nouvelle conférence sur le même sujet, signalez-le en mairie, nous en ferons la demande si les candidatures sont nombreuses.



La rue L. Aragon et la place E Triolet font l'objet d'une attention particulière en matière d'environnement.

La municipalité et l'association culture et liberté ont établi un partenariat d'actions et dans ce cadre, les habitants seront de nouveau réunis au premier trimestre 2022. Deux projets participatifs d'amélioration de leur cadre de vie leur seront présentés.

Site de stockage des déchets non dangereux

A l'invitation de la structure, Monsieur le Maire et des conseillers municipaux ont visité le site. Ils ont obtenu des réponses aux questions posées ces derniers mois surtout par les riverains.

Le site est situé sur les communes de Lewarde, Loffre, Masny. L'autorisation d'exploitation est accordée jusqu'en 2035. Deux nouveaux bassins ont été ouverts sur le territoire de la commune.

Le site est ouvert de 6 h 45 à 17 h 30. Aucun camion n'y entre en dehors de ces horaires.

Chaque camion est pesé, le contenu est contrôlé. Le tonnage global maximum autorisé à être réceptionné chaque année est de 160 000 tonnes. Des bulldozers de 55 tonnes sont utilisés pour placer les déchets dans des alvéoles.

Le périmètre du site mesure 3,8 KM.

En plus des caméras thermiques, des rondes de sécurité sont organisées la nuit 7 jours sur 7.

Hors personnes extérieures (soustraitants), 8 personnes travaillent en permanence sur place.

Un produit masquant est utilisé pour cacher d'éventuelles mauvaises odeurs

Tout habitant confronté à de mauvaises odeurs doit le signaler immédiatement en téléphonant au 03 27 87 36 16. Il est impératif que la personne signale géographiquement sa position.

Relais d'Assistants Maternels

Ce samedi 20 novembre, les parents de jeunes enfants ont eu l'occasion de rencontrer les assistantes maternelles de leur commune lors d'une journée portes ouvertes du Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal dans la salle des fêtes de Bruille-lez-Marchiennes.



Le but était de faire connaître aux parents, futurs parents et au public en général le rôle du RAM dans l'accueil des jeunes enfants auprès des assistantes maternelles agréées.

Monsieur le Député Alain Bruneel et Mr Jean-Jacques Candelier, Maire de Bruille-lez-Marchiennes ont inauguré cet évènement. Des élus des 4 autres communes impliquées dans le projet étaient présents.



Cette journée en lien avec la journée nationale des assistantes maternelles a permis aux enfants de passer un agréable moment. Ils ont assisté à un spectacle de marionnettes, à une démonstration d'un sculpteur de ballons. Ils ont pu se maquiller et ont dégusté des crêpes avec leurs parents et leur assistante maternelle. Cet après-midi festif aura permis de mettre à l'honneur le travail des "Nounous", qui reste le premier mode de garde en France.

Le mardi 7 décembre au matin, salle des fêtes de Lewarde, les animatrices du relais petite enfance ont organisé une activité d'éveil avec les assistantes maternelles sur le thème de Noël.

Les restaurants du cœur

La nouvelle campagne a commencé le 16 novembre. La municipalité assure la logistique des livraisons depuis le centre de Wattrelos.

55 familles sont accueillies les mardis, salle Edouard Pot, par Roland, Bernadette Feys et l'équipe de bénévoles.

Les mercredis avant Noël, les enfants des familles préparent des cadeaux pour leur famille.



Club arc-en-ciel

Les adhérentes du club de peinture sur soie se sont réunies le lundi 6 décembre en assemblée générale. L'association a fêté ses 25 ans.

Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations en l'absence excusée de Monsieur le Maire a représenté la municipalité. Elle était accompagnée de Madame Emmanuelle Madoux, Messieurs Jean-Claude Dubrunquez et Claude Sombrin.

L'association a été fondée par l'Amicale laïgue en 1989.

Elle a fonctionné de façon autonome et officielle dès juin 1996. Cela fait 10 ans que les activités se déroulent dans un parfait confort dans la grande salle de l'ancien presbytère.

L'association a toujours participé à des actions collectives avec d'autres associations : école Salengro (ateliers avec les enfants, fresque en 1998), syndicat d'initiative, amicale laïque, culture et liberté ..., la municipalité et la communauté de communes sans oublier une exposition à l'hôpital, le hall en tapis floral et la première place au

concours des pépins peints.

Madame Jeanne-Marie Delmaire a été nommée membre d'honneur du club en remerciement de ses 25 ans d'écoute et d'engagement pour l'association.

Un tableau de la regrettée défunte Bernadette Lajovec, cousine de Madame Delmaire lui a été remis.



L'année ne sera guère à marquer d'une pierre blanche. Les séances d'activité n'ont pas été nombreuses du fait des différents confinements et n'ont apporté que de maigres recettes.

8 adhérentes, toutes présentes à cette réunion sauf deux excusées, pratiquent l'activité. Les participantes souhaitent ardemment que leur groupe s'étoffe et poursuive la recherche de savoir-faire techniques multiples.

La réserve de trésorerie permettra néanmoins de relancer l'activité.

La réflexion sur l'élaboration d'une fresque à l'école réalisée à partir de dessins d'élèves commencée en 2020 se poursuit.

Pour tout contact: Madame Chantal Blas 03 27 98 74 96.

Culture et Liberté

L'association propose des activités aux enfants... et aux parents dans les locaux de Culture et Liberté, place Elsa Triolet en période scolaire ou pendant les vacances. Une participation de 5 € est demandée.

L'association propose une sortie en autocar au théâtre de Douai le 22 décembre pour assister à un spectacle « Alice la comédie musicale ». Les enfants doivent être âgés de 4 ans et plus. Une participation de 2 € par personne est demandée.

La réservation est obligatoire auprès de culture et liberté.

Tous les renseignements sont disponibles auprès de l'association ou sur le site de la mairie.



Les adhérents et les représentants de la municipalité ont été conviés à l'assemblée générale de Culture et Liberté le 21 octobre.

Le projet d'animation locale s'articule autour de 3 objectifs : établir et maintenir une permanence d'accueil et d'aide administrative pour tous les habitants de la commune, mobiliser des habitants autour d'activités et les rendre acteurs, développer des échanges entre générations.

Les ateliers hebdomadaires concernent l'informatique, l'Anglais, l'art de la table, l'apprentissage de la guitare. Des ateliers parents/enfants ont lieu pendant les vacances scolaires.

Des projets futurs ont été présentés comme une collaboration avec la bibliothèque pour tous, une activité Street Art, un traçage de jeux au sol, un forum de structures de l'enfance en collaboration avec le RAM, un café solidaire des parents.



La boule joyeuse

La présidente Madame Marie-Jeanne Taussin a convoqué l'association en assemblée générale ordinaire le 27 novembre.

Monsieur le député, Monsieur le Maire et de nombreux élus ont assisté aux travaux.

Le boulodrome porte désormais le nom d'Irénée Nottez qui a été à l'origine de sa construction. Madame Taussin a souligné l'honneur qui a été fait aux boulistes par la volonté de la majorité du conseil municipal.

Les compétitions ont été réduites en nombre à cause du covid avec plusieurs mois de fermeture des lieux.

Des boulistes se sont néanmoins impliqués pour entretenir la structure (nettoyage, peinture).

Le club, malgré toutes les vicissitudes rencontrées depuis 2020, demeure un moyen de développer les rencontres amicales et est un outil qui permet de prodiguer joie et cordialité entre ses membres.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été votés à l'unanimité.

Le bureau est constitué de la présidente Mme Marie-Jeanne Taussin, du secrétaire M. Daniel Desrousseaux et du trésorier M. Gérard Drougat.



Cyclo-club

Le cyclo-club lewardois s'est réuni en assemblée générale ordinaire le dimanche 21 novembre.

Monsieur le Président Daniel Majérowicz s'est félicité de la présence de Monsieur le Maire accompagné de Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations et de nombreux élus.

Il a rappelé que le cyclo-club a repris ses activités en 2014 après un long sommeil de l'association. Il compte aujourd'hui sept coureurs : 5 masculins, 1 féminine, 1 « jeune ». L'encadrement est assuré par 2 dirigeants. Ces sportifs participent aux courses organisées par l'UFOLEP.

La saison 2020, fort réduite, à cause du COVID a néanmoins permis au club de s'honorer de places sur des podiums. La reprise de la saison sur route est prévue le 6 mars.

Le championnat du Nord plusieurs fois reporté se déroulera à Lewarde le 15 mai.

Les rapports d'activité et financier ont été adoptés à l'unanimité.

Le bureau de l'association est composé de M. Daniel Majérowicz (président), M. Damien Tournon (secrétaire), M. Jean-Luc Majérowicz (trésorier).

Monsieur le Maire a confirmé le soutien de la municipalité au club et à ses adhérents qui sont animés d'un esprit sportif exemplaire. Le club fait connaître de façon positive la ville dans la région.

Toute personne intéressée par la pratique cycliste peut contacter M. Jean-Luc Majérowicz au 06 65 34 73 96



Depuis l'Assemblée Générale, le club a enrichi son palmarès de quelques podiums.





Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire: « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

COP 26 ... ET LEWARDE

Les intérêts des grands groupes financiers et des pays pollueurs et émetteurs de CO2 ont été préservés. Les mesures contraignantes pour lutter contre le changement climatique attendront. Pour autant, faut-il se résoudre à l'inaction locale ?

Devant l'évidence de surexploitation des énergies fossiles polluantes, de destruction de la biodiversité, de dérèglement climatique,

Devant la lecture de statistiques médicales inquiétantes : augmentation des cancers, des maladies respiratoires, des dérèglements hormonaux, des désordres neurologiques, des troubles de la fertilité, faut-il baisser les bras ? Nous pensons qu'à défaut d'accord au sommet des états, les collectivités locales ont un rôle positif à jouer dans le fatras de mauvaises nouvelles en particulier au niveau de la pollution.

C'est ainsi qu'à partir de janvier, les transports en commun seront gratuits dans le Douaisis grâce à la ténacité de M. le député Alain Bruneel. Voici un moyen de polluer moins en préférant, autant que possible, le déplacement collectif à la voiture individuelle.

Notre groupe majoritaire, dans son programme électif, a proposé aux électeurs un volet environnemental.

Cet engagement cohérent, complet et pertinent a été débattu avec les citoyens qui ont répondu à notre invitation en septembre. Il continuera de l'être.

Notre démarche volontariste a conduit la municipalité à être candidate au label du SIAVED intitulé « commune zéro déchet ».

Cette candidature permet à la commune de bénéficier de services du SIAVED telles les animations qui ont eu lieu dans la commune comme l'atelier de fabrication de produits naturels du 5 novembre, une rencontre intitulée « zéro déchet, venez démêler le vrai du faux ... » le 19 novembre, l'offre de panneaux explicatifs du tri ...

Nous sommes conscients et persuadés que des évolutions environnementales positives pour la santé ne peuvent se faire sans les citoyens. Vos élus ont pour objectif de préserver sur notre territoire, le plus possible, les habitants des conséquences de l'inconséquence en la matière des décideurs. Mais leurs efforts seraient vains si les citoyens se détournaient ou se désintéressaient de la mise en œuvre d'une réflexion, de la mise en place d'actions pour améliorer l'environnement en général.

Le groupe majoritaire du conseil ne peut agir efficacement seul, vous êtes essentiels, aidez-nous.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Chères Lewardoises Lewardois, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année. Que 2022 soit riche de joie et de santé, qu'elle déborde de bonheur et de prospérité et que tous vos vœux formulés se réalisent.

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Encore une année difficile et compliquée, marquée par la pandémie qui dure. Cependant, le temps est venu de s'évader quelques instants avec les traditionnelles festivités de fin d'année. Nous vous souhaitons d'excellentes et agréables fêtes de Noël et Nouvel An. Prenez soin de vous et de vos proches. Toutes nos pensées aux personnes qui passeront ces instants seules. En 2022, notre groupe continuera évidemment d'agir dans l'intérêt de notre commune, pour qu'elle retrouve un jour le dynamisme, l'attractivité, le développement et la beauté qu'elle mérite.



